

● POURQUOI ?

« Nous sommes aux côtés des Start-up ; nous voulons être engagés dans l'écosystème de l'innovation »

François Villeroy-de-Galhau, gouverneur de la Banque de France.

Consciente que les start-up sont porteuses d'enjeux dans la transformation numérique, la transition écologique et l'évolution de la société, la Banque de France s'est engagée dès 2020 auprès de l'écosystème Tech en déployant un dispositif de soutien aux start-up dans l'ensemble des territoires.

● POUR QUI ?

Pour les créateurs ou dirigeants de start-up

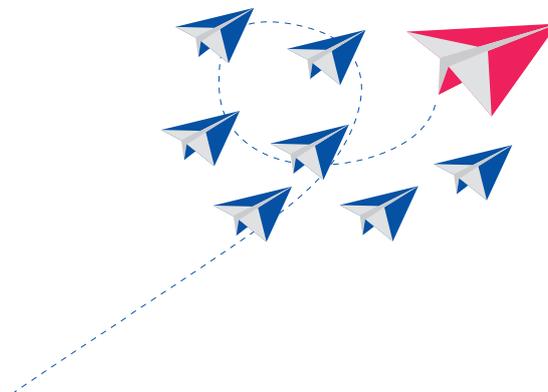
EXPERTISE
CONFIDENTIALITÉ
PROXIMITÉ
GRATUITÉ

● RÔLE DU CORRESPONDANT START-UP ?

- **Développer un réseau de soutien** aux start-up dans l'ensemble du territoire*
- **Accompagner** les start-up dans leur recherche de solutions de financement
- **Identifier et attribuer** une cotation aux start-up



* La French Tech : c'est le mouvement français des start-up. Elle rassemble les fondateurs de start-up, investisseurs, employés et autres parties prenantes de l'écosystème. La Banque de France est partenaire des programmes de la French Tech.



● COMMENT ?

Le dispositif « Correspondants Start-up » a pour objectif d'accompagner de jeunes start-up dans leur recherche de solutions de financement et d'attribuer une cotation en tenant compte des spécificités du modèle de croissance des start-up.

Les Correspondants Start-up forment une équipe de 20 analystes expérimentés, hommes et femmes au contact de l'écosystème dans l'ensemble des régions et capitales French Tech. Ils proposent des entretiens individuels pour un accompagnement personnalisé.



EN SAVOIR PLUS

<https://www.banque-france.fr/fr/correspondant-start-up>

